

## Compte rendu du Conseil d'école du 1er trimestre Jeudi 13 octobre 2016

Parents Présents : pour la FCPE : Mmes Jayol, Gris, et Danancher,  
pour DMME (Dessine-moi mon école) : Mmes Ton-That, Valette et Solvery

La Récré : Mme Flachy (nouvelle présidente)

Enseignants : Mmes Caviglioli, Gouillon, Guinot, Hostachy, Pelletier et Loiseau,

ATSEM : Mmes Besson, Cardinet, Catherin, Charret, Demiaz et Duroch

Représentants de la mairie : Mme Merle (adjointe), Mr Franck Leroy (Affaires Scolaires), Mme Dumont (responsable du périscolaire)

Excusés : Mr Collet (IEN), Mme Rufete (DDEN), Mmes Giuliano et Bouret

### **Début de la séance à 18h00.**

Tour de table, présentation de Mr Franck Leroy nouveau responsable du service scolaire  
Ajout d'un point à l'ordre du jour

### **1- Effectifs pour l'année 2016-2017 et bilan de la rentrée :**

Nous avons à ce jour 164 enfants inscrits à l'école (165 à la Toussaint) soit un effectif de 27.3 élèves par classe.

Il y a 40 élèves en PS, 59 en MS, et 65 en GS (66 à la rentrée des vacances de la Toussaint).

Nous avons mis en place une rentrée échelonnée pour les PS. Les élèves ont été accueillis par demi-classe (ou demi-matinée) sur 4 jours. Les enseignantes ne sont pas satisfaites du procédé, au moment où un enfant commençait à se sentir bien dans la classe, il fallait repartir...

Pour la rentrée prochaine (un lundi), nous reviendrons à l'ancien système, dans lequel les élèves viennent par demi-classe sur une matinée complète. Et ce temps de rentrée échelonnée ne se fera que sur 2 jours.

Les deux nouveautés pour cette rentrée sont les nouveaux horaires et un unique service de restauration. Le bilan est plutôt positif : les élèves ont davantage de repères et l'organisation est beaucoup plus fluide. A 11h35, l'équipe d'animation (4 animatrices et les ATSEM) pointe les élèves à la sortie des classes et les prépare. Ils sont ainsi prêts à partir pour la cantine. Les enfants sont installés à table à 11h45. Les GS mangent avec quelques CE1. Il y a entre 88 et 106 enfants inscrits à la cantine pour 114 places, soit un taux d'occupation des salles de 94%. Le repas dure entre 45 min et 1 heure, puis sortie de salle quand tous les élèves ont terminé le repas. Il est organisé un temps de jeux libres pour les PS-MS et pour les GS, des jeux collectifs, des activités manuelles ... encadrés par 4 animateurs. Les PS et MS vont se coucher à 13h15. Les élèves de GS arrivent plus apaisés à 13h35.

\* Garderie : entre 54 et 60 enfants inscrits. Pas de départ échelonné entre 15h35 et 16h15 mais ouverture du portail à partir de 16h05 (enfants dans la cour de sable ou dans la salle du périscolaire en cas de mauvais temps). Pas de temps de goûter pendant la garderie.

\* Temps libre animé : entre 34 et 55 enfants inscrits ( pas de grande différence avec l'année dernière) 4 agents d'animation avec un temps de goûter. 16h15 début des activités avec 2 ateliers découvertes (le mardi sport et bibliothèque).

## 2- Sécurité :

Deux exercices incendie ont été planifiés la semaine dernière car il a été difficile de trouver un temps où toutes les classes étaient présentes dans l'école. Les exercices se sont déroulés sans souci particulier.

Un exercice « Attentat » a aussi été organisé le mardi 11 octobre. Cet exercice a été présenté auprès des enfants comme un jeu de cache-cache avec la directrice. Deux postures pouvaient être appliquées à l'école et nous avons privilégié le confinement. Sortir dans la rue avec des petits ne nous a pas semblé judicieux en ce début d'année.

Les enfants ont été ravis de cette partie de cache-cache, mais l'exercice fait ressortir beaucoup de points négatifs :

- les portes des classes 1, 2, 3 et 4 ne ferment pas de l'intérieur, le verrou du dortoir est défectueux, il faut installer des targettes sur plusieurs portes.
- dans la classe 3, il n'y a que des stores en tissu, il est difficile de faire le noir.
- Le signal (sifflet) est peu audible depuis les classes, il faut acheter des cornes de brume pour chaque classe, pour que n'importe quel adulte puisse déclencher le signal.
- le PPMS n'est toujours pas finalisé car il manque du matériel et des plans de l'école.

## 3- Travaux :

- Travaux sur l'avenue de Verdun :

A partir du 17 octobre, et pour une durée de 6 semaines, l'avenue de Verdun sera en travaux : séparation des canalisations eaux pluviales et eaux usées. La circulation se fera dans le sens rond-point de la boulangerie vers le rond-point de la quincaillerie et retour par la rue du Dr Carrez.

La mairie a préparé un flyer qui sera distribué dans les cahiers très prochainement.

- Création du pôle enfance :

Les travaux commencent le 14 novembre pour une durée de 8 mois (fin des travaux : juin 2017). La ruelle entre les 2 écoles sera fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux, pas d'accès par le trottoir autour du pôle enfance. Le portail du périscolaire sera maintenu ouvert pendant la durée des travaux. Pendant les travaux du pôle enfance, la cour « de jeux » sera fermée aux enseignantes et élèves car une tranchée va être ouverte entre le pôle et la chaufferie en élémentaire.

Dans le cadre du plan Vigipirate, un accueil doit être organisé à l'entrée de l'école. Au vu de ces travaux, les parents vont arriver encore plus tard. Le portail ouvre actuellement jusqu'à 8h45, or le règlement stipule que le portail doit être fermé à 8h35. La maternelle réitère sa demande de placer un personnel de la mairie au portail. La mairie s'interroge sur cette solution car le budget animation est serré, les discussions sont en cours.

Une enseignante ou une ATSEM à l'accueil au portail, c'est une personne en moins dans une classe, et donc un accueil des élèves le matin par un seul adulte dans la classe !

La serrure du grand portail, le long de la venelle, va être changée (commande en cours). La directrice fait remonter l'incivisme de certains parents qui laissent traîner mégots et papier devant le portail de la crèche. Une demande d'installation d'un cendrier et d'une poubelle a été faite auprès de la mairie même si par principe chaque citoyen devrait être capable de gérer ses propres déchets.

#### **4- Bilan de l'OCCE (caisse coopérative) :**

En début d'année 2015, il y avait 7545,93 € sur le compte. Au 31/08/2016, il reste 1262.42 €. Nous sommes toujours en attente de la confirmation de paiement du don de la mairie (11€ par enfant, soit un manque d'environ 1900€).

Nouveauté : chaque classe a désormais son budget, proportionnel au nombre d'enfants par classe (6 comptes classe + un compte école), chaque enseignante gère donc son propre budget.

Pour cette année, nous recevrons la somme de 12,58€ par enfant de la part de La Récré + 3 euros supplémentaires sur dons exceptionnels de l'EPAM + 156,93 euros de dons versés aux fonds de gestion de l'école.

La Récré a renouvelé son bureau : Cécile FUCHY (vice-présidente), Gwladys DIJOUX (trésorière), Fanny PETERSCHMITT (trésorière adjointe), Anne-Laure CAUDY (secrétaire)

Cette année, l'association se regroupe avec l'élémentaire, l'argent sera distribué au prorata du nombre d'élèves dans chaque école.

Bénéfices de l'école maternelle après recettes et dépenses (année 2015-2016) = 2206,93 euros (distribués en début d'année).

Le don de l'EPAM sera ventilé sur 5 ans avec ajout d'une clause : si l'école monte un projet d'école, il est possible de demander un budget supplémentaire.

Actions de la Récré prévues : renouvellement des goûters de Noël et du carnaval, vente de sapins (vendredi 9 décembre), kermesse de fin d'année (samedi 10 juin).

#### **5- Projets pédagogiques de l'année :**

Spectacle salle Jean Carmet : Les PS, MS et GS vont aller voir un ou deux spectacle(s) organisé(s) par la COPAMO qui a augmenté ses tarifs de 25%. Le tarif est ainsi passé de 4€ à 5€ (avec pour motif le financement des bus des écoles extérieures).

Cinéma Salle Jean Carmet : Nous avons demandé au responsable cinéma (Mr Langlade) de nous réserver la salle pour la période de Noël. Nous offrirons un film aux enfants. Nous travaillons à trouver un film d'animation visualisable par toute l'école, de préférence autour du thème de la nature.

Maison de Pays : Nous suivrons les expositions de la maison de pays en ayant pour but d'ouvrir les enfants à l'art. Les classes de GS se sont déjà rendues à 2 expositions de 2 artistes lyonnais, Mme Mouriquan (peintre) et Mr Vasseur (plasticien, photographe).

Bibliothèque : Les classes de GS et MS participeront de nouveau au « Prix du coin ». Une fois par mois, nous nous rendons à la bibliothèque municipale, où un livre est lu aux enfants par l'une des bibliothécaires. A la dernière séance, les enfants pourront voter pour le livre qu'ils ont préféré. Ensuite, un classement regroupe tous les votes des écoles de la COPAMO.

Les PS se rendront à la bibliothèque tous les mois aussi, mais sans participer au Prix du coin.

Projet d'école : Cette année, le projet de l'école est orienté sur la découverte de la nature et principalement de la faune et de la flore locale. Nous sommes en contact avec des associations telles que la FRAPNA, la LPO, Arthropologia et l'Ille au beurre afin de monter notre projet. Des animateurs viendraient à l'école, et animeraient des ateliers à l'école ou à l'extérieur de l'école. Ce projet pourra être en partie financé par La Récré qui a reçu un don important l'année dernière et qui souhaite nous en faire bénéficier.

Ce projet se finalisera par une représentation qui aura lieu le samedi 10 juin à la salle de la Tannerie. Nous sommes aussi en lien avec le SITOM qui organise des animations autour du tri des déchets et du compost.

Jardins fleuris : Au vu de la grande réussite de notre jardin cette année, nous envisageons de participer au concours des jardins fleuris organisé par l'OCCE. Un recueil va être fabriqué (photos,

traces écrites) pour être présenté en début d'année prochaine.

Correspondance : La classe de MS d'Isabelle Guillon continue sa correspondance avec une classe extérieure à l'école.

Nous devrions réitérer aussi « La semaine de la maternelle » en janvier ou février, le Carnaval en mars et La Grande Lessive en avril. Dans la mesure du possible, nous essaierons de mettre en commun ces projets avec ceux de l'élémentaire.

#### **6- Achat divers :**

Suite à la dotation des TBI à l'école élémentaire, l'école maternelle demande de nouveau s'il est envisageable de prévoir l'achat d'un video-projecteur mobile et d'un chariot pour notre école sur le budget mairie de 2017. Il a également été demandé de récupérer l'écran rétractable de la ludothèque.

Les jeux de cours pourront être renouvelés si la Récré finance une partie des animations de notre projet. Nous envisageons l'achat de nouveaux tricycles et de draisiennes. Le matériel est vétuste et passe plus de temps au service technique qu'à l'école. Il a également été demandé de renouveler les structures de cour (balancelle...) suite aux travaux et d'intégrer cela dans le budget mairie 2017.

#### **7- Questions des parents :**

\* Nous souhaiterions réunir une commission cantine pour discuter de plusieurs sujets (la répartition et les horaires des deux services, les tarifs, les quantités servies selon les âges ...) : cela a existé mais va être à nouveau mis en place d'ici la fin de l'année scolaire.

\* Comment s'organise la sieste ? Tous les enfants de PS-MS sont couchés jusqu'au mois de décembre. A partir de janvier, les enfants de MS qui ne dorment pas seront réunis dans l'une des classes de MS (avec organisation d'un temps calme). Les enseignantes vont se réunir prochainement pour organiser ce temps de l'après-midi.

\* Pouvez-vous expliquer le fonctionnement des APC ? Quelles informations sont données aux parents ? Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont organisées de 15h45 à 16h30 (avec un temps de goûter entre 15h35 et 15h45) trois jours par semaine. Elles concernent les élèves qui ont un besoin (mais pas nécessairement en difficulté) sur différents domaines (motricité fine, langage, informatique...) mais elles peuvent aussi permettre à l'enseignante de compléter un projet. Ne sont concernés que les MS et GS. La demande est faite par l'enseignante (demande d'autorisation écrite transmise aux parents via le cahier de liaison).

#### **8- Prochaines dates des CE :**

Lundi 20 mars 2017

Mardi 20 juin 2017

La séance est levée à 19h32.

Secrétaire de séance : Camille PELLETIER